

disposons d'un échantillonnage suffisant pour établir des statistiques intéressantes. La commission de pilotage, qui s'est réunie pour la première fois, se penchera sur le problème.

Nous allons analyser les modalités du dispositif et de transmission des documents afin de déterminer les problèmes qui se posent. Il est important, dans cette phase de test, de bien cerner les difficultés.

Deux pourcentages me semblent importants. Pourtant ils n'ont pas été mentionnés par la presse. En 2010, 5 % des écoles participaient au CE1D. Ce pourcentage est passé à 56 % en 2011, soit une augmentation considérable. Pour le TESS, on est passé de 5 % à 45 %. Il s'agit d'une évolution positive qui, de plus, vient d'une base volontaire. Ces épreuves sont donc en train de s'implanter. Avec la commission de pilotage, nous examinerons les raisons pour lesquelles cette partie n'a pas été transmise. Cela peut être lié à l'augmentation des écoles qui participent à ces épreuves externes. Nous sommes en période de démarrage mais les choses se passent bien.

**M. Gilles Mouyard (MR).** – Il s'agit en effet de chiffres encourageants. Il convient néanmoins d'identifier le problème relatif à la transmission. J'entends bien que, comme la rentrée, la fin de l'année est toujours une période un peu chahutée pour les écoles. C'est toutefois à ce moment-là que les épreuves externes doivent avoir lieu. Je les vois mal organisées à un autre moment. Peut-être la commission de pilotage doit-elle se pencher sur la question de la transmission afin de la faciliter.

**M. Christian Dupont (PS).** – On ne peut que se réjouir de la progression du nombre d'écoles organisant des tests d'évaluation externe. Je voudrais quand même souligner un petit bémol par rapport à ce que vous avez dit. Les résultats transmis ne sont pas d'une qualité tout à fait homogène. Il conviendrait d'y apporter des améliorations. J'imagine que vous y veillerez. Par ailleurs, vous citez un taux de 75 %. Or la presse évoque 13 000 résultats sur 33 000 épreuves...

**Mme Marie-Dominique Simonet,** ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale. – C'est la raison pour laquelle j'ai exprimé ma surprise. Les chiffres mentionnés par la presse ont fait l'objet d'interprétations quelque peu hâtives et partiellement incorrectes. Ceux que j'ai cités sont plus certains et se basent sur les taux de réponse qui se situent autour de 75 %.

**M. Christian Dupont (PS).** – Je voulais simplement savoir si les chiffres étaient corrects. J'ai maintenant la réponse.

**3 Interpellation de M. Jean-Luc Crucke à M. Rudy Demotte, ministre-président, intitulée « Sonnette d'alarme tirée par Jacques Borlée concernant la politique du sport de haut niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles » (Article 73 du règlement)**

**4 Interpellation de M. Hervé Jamar à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Saga du centre sportif de haut niveau » (Article 73 du règlement)**

**5 Interpellation de Mme Veronica Cremasco à M. André Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Centre sportif de haut niveau. Quelles suites de la procédure ? » (Article 73 du règlement)**

**6 Interpellation de M. Béa Diallo à M. Antoine, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports, intitulée « Suivi et évolution du dossier relatif au futur centre sportif de haut niveau de la Communauté française » (Article 73 du règlement)**

**M. le président.** – Ces interpellations sont jointes.

**M. Jean-Luc Crucke (MR).** – Je me demande parfois pourquoi je m'évertue à interpellier le ministre des Sports sur ce dossier alors qu'il n'est plus dans ses mains mais dans celles du gouvernement et surtout du ministre-président. Je remercie à cet égard la Conférence des présidents pour sa clairvoyance.

Je pense que nous ne pouvons pas dissocier le débat sur le centre pour sportifs de haut niveau et le débat sur la manière dont notre Fédération Wallonie-Bruxelles pourra éventuellement encore compter sur la présence de sportifs de haut niveau. En dehors des prestations de Philippe Gilbert et celles des hockeyeurs, les résultats ne me démentiront pas ! Ce n'est certainement pas avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles que les hockeyeurs ont brillé. C'est, tout au plus, grâce aux terrains mis à disposition par la Région wallonne !

Dans les temps qui courent, il faut bien séparer les choses.

**M. André Antoine**, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Surtout dans votre parti !

**M. Jean-Luc Crucke (MR)**. – Tous les partis connaissent des difficultés ! Je pourrais écrire au moins deux romans sur le vôtre !

Revenons-en aux résultats. Une fois de plus, j'aurai eu tort d'avoir raison trop tôt. Je vous avais dit que le hockey serait un jour régionalisé. Nous y sommes presque. Vous ne pourriez dès lors plus me refuser l'aide aux hockeyeurs. Le dossier de la balle pelote est encore en discussion mais, d'après mes informations, celle-ci ne se déroule pas dans un climat des plus sympathiques.

Passons sur l'humiliation des basketteurs, l'élimination des footballeurs, la dégradation des tennismen, etc.

Face à ce constat, l'urgence du centre sportif de haut niveau est évidente et je me permettrai de citer Jacques Borlée à ce sujet.

Vous vouliez promouvoir la création d'un centre national. Les Flamands ont refusé de travailler avec les francophones. Par la suite, vous avez voulu créer un seul centre. Pour cela, vous avez fait appel à une série d'experts, de contre-experts, de juristes, etc. D'ailleurs, demander l'avis des experts est bien la seule chose qui ait été faite dans ce dossier. Cela nous a déjà coûté plus de 500 000 euros, sans que l'on comprenne d'ailleurs à quoi ils ont été employés. J'aimerais donc vous entendre clarifier ces chiffres.

Revenons aux propos de M. Borlée sur le centre sportif de haut niveau : « Si c'est faire un centre de haut niveau pour deux cents sportifs, il ne faut pas le faire demain [...] Ce qui m'énerve, c'est que j'ai l'impression qu'on a envie d'en mettre un comme on met un hôpital en Afrique et puis, cinq ans après, on va voir et on se rend compte que cet hôpital ne fonctionne pas. On ne crée pas le débat, on interdit le débat. Et ça m'exaspère au plus haut point. Je crie mon désespoir par rapport au fait qu'il n'y a pas de débat. »

Or, la situation décrite par M. Borlée nous mène à un constat catastrophique : nous avons dépensé de l'argent, nous avons allégé les caisses de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais nous ne sommes nulle part.

**M. André Antoine**, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Avec vous, monsieur Crucke, Napoléon aurait vaincu à Waterloo. Vous reconstruisez l'histoire de manière ex-

ceptionnelle !

**M. Jean-Luc Crucke (MR)**. – Bref, pourquoi ne sommes-nous nulle part ? Le gouvernement avait prévu de recevoir les trois villes le 15 septembre 2011 ; or cela n'a pas eu lieu. Il a même été demandé à Mons, Liège et Louvain-la-Neuve de travailler ensemble. L'empereur Di Rupo avait été écarté mais voilà que Mons revient dans la course ! Quand je dis que nous sommes revenus au point zéro, nous sommes carrément retournés à la période de M. Daerden !

Monsieur le ministre, lorsque le gouvernement en a décidé ainsi, qu'avez-vous répondu ? Vous êtes-vous plié à la décision du ministre-président ou avez-vous dit clairement que cette décision était contraire à ce que vous aviez toujours défendu ? Depuis le début de votre mandat, vous affirmez qu'il ne faut qu'un seul centre mais le gouvernement en a décidé autrement.

L'actuelle parade consiste donc à envisager l'éclatement. Souvenez-vous du débat extraordinaire entre MM. Daerden et Eerdeken : le premier voulait quatre centres, l'autre n'en voulait qu'un seul et, après cinq ans, il n'y en a aucun. Aujourd'hui, nous n'avons pas avancé mais nous débattons toujours de la nécessité d'aller plus loin dans une division qui n'en serait pas une...

Nous ne connaissons pas toutes les cartes, mais que signifie tout ceci ? Il n'est pas question de donner le graal à M. Antoine avant les élections communales. Monsieur le ministre, le parti socialiste ne vous laissera pas revendiquer cette réalisation devant les électeurs ! Par les temps qui courent, vous avez dû l'accepter.

De l'autre côté, on ferraille pour Liège. Il faut le reconnaître, Liège a aussi des atouts. Je me suis rendu sur place pour prendre connaissance de ce dossier fort intéressant. Je reconnais que les dossiers des autres villes comportent également des éléments tout aussi intéressants. J'aurais cependant aimé que tout le monde se retrouve ici, au parlement, pour permettre une discussion franche et objective et pour prendre une décision qui parle de l'avenir de la Fédération Wallonie-Bruxelles et non de ce repli. Au-dessus de la mêlée, Ecolo se gausse et propose son aide, sans doute en échange de quelque chose.

**M. André Antoine**, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – C'est mal connaître M. Cheron, qui ne se satisferait jamais du plaisir du voyeur.

**M. Jean-Luc Crucke (MR)**. – Ce n'est pas le plaisir du voyeur mais celui du trésorier qui encaisse !

**M. André Antoine**, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – M. Cheron n'est pas vénal.

**M. Jean-Luc Crucke (MR)**. – Bref, nous en sommes là.

Monsieur le ministre, que va devenir ce dossier d'ici aux élections communales? Avez-vous un échéancier qui nous permettrait d'y voir clair? Peut-être désignerez-vous de nouveaux experts? N'iriez-vous pas revoir Urban Platform et MSA Archi 2000? Ne reverriez-vous pas les fameux critères d'analyse ou de sélection?

Un comité d'experts a donc rendu un avis qui n'a pas pu départager les candidats.

Dans un courrier adressé à l'une de mes collègues, le ministre Antoine évoque la mise au point d'un « support d'aide à la décision ». Et malgré cela, le dossier stagne!

Face aux alternatives possibles qui seront réservées à ce dossier, comme son éclatement ou son désossement pour des raisons budgétaires, quelle est encore sa crédibilité dans le monde sportif?

Je comprends le mécontentement de M. Borlée, qui doit se demander s'il a bien fait de naître sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Serait-il né quelques centaines de mètres plus loin, il aurait peut-être bénéficié de l'encadrement idéal.

On reproche souvent à l'opposition de critiquer sans jamais rien proposer. Je vous soumetts donc la proposition suivante : puisque vous ne pourrez pas porter votre choix sur une seule ville, pourquoi ne pas rechercher des solutions transitoires, quitte à les pérenniser ensuite? Prenons l'exemple de la France : elle possède un centre sportif de haut niveau qui se trouve à une heure de Bruxelles en TGV, soit parfois moins loin pour certains que Liège... On y parle aussi français, on y trouve aussi des universités et des installations. Si le gouvernement n'est pas capable d'arrêter une décision parce que personne ne veut perdre la face, une solution doit néanmoins être trouvée pour ces sportifs qui en ont assez d'être montrés du doigt faute d'engranger des résultats. Car certains sont capables d'engranger des résultats ; il suffit de leur en donner les moyens.

Des pays plus lointains que notre Fédération ont conclu des accords avec la France, à la grande satisfaction de leurs sportifs. Si vous n'êtes pas capable de créer un tel centre sur notre territoire, pourquoi ne pas faire appel à d'autres, mieux placés? Cette idée mériterait d'être débattue.

J'aurais aimé pouvoir m'adresser également

au ministre-président. On peut accuser un ministre de tous les maux, lui rappeler que ce dossier est un échec cuisant pour lui, mais il ne faut pas oublier qu'à la tête d'un gouvernement, il y a un ministre-président.

Même si mon intervention est parfois teintée d'humour, ce dossier ne me fait plus rire. On nous avait annoncé des résultats mais on n'en est encore nulle part! J'aurais voulu dire au ministre-président, et pas seulement au ministre des Sports, que cela décrédibilise notre institution. Si, aujourd'hui, d'aucuns estiment que ce dossier est bloqué pour des raisons purement politiques, c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui en subit les conséquences.

**M. Hervé Jamar (MR)**. – Depuis des années, ce dossier fait l'objet d'interventions de parlementaires de tous les groupes politiques dans différentes assemblées. Et les ministres des Sports se succèdent.

Si je relisais ici la réponse que m'avait faite M. Daerden à cette tribune en 2008, vous vous rendriez compte que tout a changé. Il avait apporté à ce parlement des garanties verbales, il avait expliqué les différents lots et leur mode de financement, il avait affirmé avoir conclu des accords avec cinq ou six villes, le dossier avait été approuvé par le gouvernement...

La saga a débuté en 2005, comme celle des bâtiments scolaires, à laquelle M. Nollet a heureusement trouvé une solution.

Lorsque vous avez hérité du dossier, vous avez plutôt suivi la voie Eerdekens en ce qui concerne la rationalisation et le plan sportif.

Les questions et les interpellations se succèdent et nous ne voyons pas le bout du tunnel. Si vous étiez dans l'opposition, vous ne manquerez pas de demander où en est ce dossier.

Le 15 novembre 2010, vous déclariez : « Avec toute mon équipe, je m'y engage. » Vous affirmiez que tout démarrerait en 2013. J'ose donc supposer que vous faites équipe avec le gouvernement sur ce dossier!

Je lis dans la presse qu'un débat de haut niveau a lieu au gouvernement. On vous y voit avec le ministre Marcourt et le commentaire qui suit indique : « Des élites pas très fair-play. » Cette indication semble contredire l'idée d'équipe avancée précédemment.

Je pensais qu'une étape avait été franchie au début de l'année 2011. Dans la presse, le jury s'est exprimé dans un premier temps, peut-être à la demande du ministre, en avançant que le dossier de

Louvain-la-Neuve était le meilleur. Ensuite, il a annoncé que les deux dossiers s'équivalaient. Et enfin, avec l'appui du gouvernement, il élisait Mons. Ce jury, que je suppose objectif, donnait l'impression de donner une solution mais il apparaît à présent qu'elle n'existe pas.

Le sujet devait être abordé au gouvernement le 8 juillet mais il a été reporté au 15 puis au 21. Ensuite, les congés parlementaires ont commencé.

Le dossier refait à présent surface via la presse, à défaut d'être rouvert par vos collaborateurs. « Et le centre sportif ? Plus tard, plus tard !!! » y lit-on. Il y est question aussi du flou total sur le calendrier. *Le Vif L'Express* mentionne la « mise au frigo » du centre sportif de haut niveau. On y apprend encore que « le gouvernement de Rudy Demotte a demandé en juillet dernier de temporiser en reconvoquant les deux candidats. » Il ne s'agit donc plus que de deux candidats ? « Il leur a été demandé de présenter pour le 15 septembre un budget ferme et définitif dont tout dépassement serait à charge du lauréat de façon à éviter les surenchères irresponsables. Mais depuis, ce gouvernement cherche comment décider de ne pas décider, l'hypothèse du partage entre les deux sites ayant été écartée malgré une ultime tentative. »

Aux dernières nouvelles, une mise au frigo aurait été décidée à Bastogne, avec une explication démagogique de la plus parfaite mauvaise foi, litan dans *Le Vif L'Express*.

Le journaliste se trompe peut-être mais il est normal qu'un parlementaire de l'opposition relève ces éléments.

Il n'y a pas que *Le Vif L'Express*. *L'Écho* titre : « Bataille autour du centre sportif de haut niveau ». On vient justement d'évoquer Waterloo ! Je pourrais vous en citer d'autres.

Si le ministre se borne à dire qu'il n'y a aucun problème, que tout le gouvernement le soutient et que tous partagent la même vision en la matière, il n'arrivera pas à me convaincre ! Je suis membre d'un collège échevinal et il arrive que les échevins ne soient pas d'accord entre eux, nous sommes en démocratie.

**M. André Antoine**, vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports – Vous citez les articles de presse, c'est légitime. Je vous défie d'y trouver une seule déclaration d'un ministre en opposition avec la nôtre.

**M. Hervé Jamar (MR)** – Il me faudrait vingt-cinq minutes de plus pour vous lire tous les articles *in extenso*, ce qui risquerait de vous faire perdre du temps !

Vous affirmez que rien ne sépare votre vision de celle de M. Marcourt. En novembre dernier vous déclariez : « Avec toute mon équipe je m'y engage. » Presque un an après vous semblez réaffirmer : « Avec M. Marcourt je m'y engage, nous avons une vision parfaitement identique des choses » ! Dix mois séparent ces deux déclarations. Pourquoi aucune décision n'a-t-elle encore été prise ?

De plus, dans un de ces articles vous déclarez que la charge financière n'est pas si importante car elle est amortie sur vingt ou vingt-cinq ans. Qu'est-ce qui empêche dans ce cas de prendre la décision qui devait déjà intervenir avant les vacances, qui a été reportée aux conseils des ministres de la rentrée et, selon certains articles dont j'ignore la crédibilité, aux calendes grecques ?

Un nouveau jury sera-t-il convoqué ? Lui fera-t-on confiance ? Quelle est la ville en tête des votes ? Vous devez la connaître, sinon j'ignore l'utilité d'un parlement ! Pour citer le greffier honoraire : « Prééminence au parlement, il contrôle le gouvernement. »

On en parle depuis un an, un an et demi, sans compter l'ère Erdekens-Marcourt, pardon, Erdekens-Daerden. Peu importe, à mon avis, ils défendent la même option à propos du dossier liégeois !

Vous continuez à soutenir : « Il n'y a pas de problème, je m'y engage ». Le jury s'est exprimé dans la presse et quasiment un an après aucune décision n'a été prise ! Où va-t-on ?

Un nouveau jury sera-t-il désigné ? Allez-vous retenir les conclusions existantes ? J'ai également lu que l'on va scinder en deux pour calmer les deux parties même si elles semblent sur la même longueur d'onde. J'estime que dans un dossier de septante millions d'euros, le parlement doit être informé. Les trois derniers candidats vous ont-ils donné tous les éléments chiffrés que vous demandiez ?

La volonté du gouvernement est-elle de créer un centre unique ? Dans l'affirmative, où verra-t-il le jour ? Quand une décision définitive sera-t-elle enfin prise ?

En fonction des éléments de réponse que vous me fournirez, je déposerai avec mes collègues une motion motivée reprenant quasiment *in extenso* vos promesses du 15 décembre 2010. Je présume que vous voterez une motion pure et simple et non la nôtre ! Voilà ce qu'il en est de la prééminence de la démocratie dont a parlé tout à l'heure le greffier !

Un ministre s'est engagé mais, dix mois plus tard, nous n'avons pas reçu la moindre réponse, monsieur Cheron. Nous déposerons une motion qui va dans le sens des propos tenus par le ministre le 15 décembre 2010, mais vous voterez une motion en contradiction avec ce que le ministre a affirmé voici dix mois ! Tout à l'heure, j'ai reconnu les efforts fournis par M. Nollet en faveur des bâtiments scolaires. J'aurais aimé qu'il lise ma motion et qu'il la signe puisqu'il s'agit simplement d'acter les promesses du ministre.

**Mme Veronica Cremasco (ECOLO).** – Les deux orateurs qui m'ont précédé ont situé le débat. Je voudrais quant à moi revenir sur les rebondissements auxquels nous avons assisté à la fin de l'année. Je m'attendais à ce que quelque chose se produise le 15 septembre, mais il n'en a rien été.

Les interventions de MM. Crucke et Jamar ne se réfèrent-elles pas finalement à la déclaration de politique communautaire ? Ils ont mis l'accent sur l'unicité du projet, sur l'intérêt pour la Fédération Wallonie-Bruxelles de le mener, sur le fait que le sport de haut niveau peut irradier le sport en général et toutes les couches de la société. Il faut fédérer l'ensemble des moyens, matériels et humains, autour de ce centre unique qui serait l'expression d'une politique sportive forte, basée sur une intégration transversale mettant à la disposition de tous les sportifs de haut niveau un environnement performant qui favorise l'émulation et la coopération.

Cependant, il faut aussi veiller à une intégration verticale. Il s'agit de mener une véritable pratique sportive dans la Fédération.

Enfin, je trouve que le débat exacerbé sur la localisation du centre tend parfois à faire oublier qu'il s'agit du centre de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Son rayonnement dépassera la zone géographique de Mons, de Louvain ou de Liège. J'espère que nous pourrions tous dire un jour que notre Fédération compte un centre sportif de haut niveau et qu'il sera profitable à tous. Monsieur le ministre, il vous incombe la lourde tâche de trancher et de trouver la meilleure solution qui mette l'intérêt collectif au-dessus de la mêlée.

J'en viens à mes questions. Que va-t-il se passer maintenant ? Quels sont les nouvelles pièces versées au dossier ? Comme MM. Crucke et Jamar, j'ai lu la presse. Des collaborations sont-elles envisagées ? J'ai consacré un peu de temps à rappeler les conditions de base de ce projet, son cahier des charges, il est donc inutile de dire que mon groupe serait déçu si ce projet ne prenait pas l'essor qu'il est appelé à prendre. Il s'agit d'un programme d'envergure. J'aimerais vous entendre ré-

affirmer les éléments centraux de ce dossier, ceux que vous maintiendrez coûte que coûte en accord avec la déclaration de politique communautaire.

Je voudrais enfin insister sur la procédure. Vous portez ce débat depuis longtemps. Ce dossier a eu un retentissement énorme, les extraits de presse en témoignent. De nombreux experts et consultants s'y sont penchés. Quels éléments de procédure permettront à cet effort de se concrétiser ? Nous voulons connaître vos critères de décision. Je reste positive quant à l'issue de ce dossier. Je suis convaincue qu'il aboutira et qu'il faut encore amplifier la transparence et l'objectivation de la décision pour que le débat public soit constructif et qu'il aboutisse enfin, autour d'un enjeu fédérateur.

**M. Bea Diallo (PS).** – La saga du centre de haut niveau est une fois de plus d'actualité. Il me paraît important, aujourd'hui, de revenir sur l'évolution de ce dossier. J'utiliserai ici l'image du *Moonwalk* de Michaël Jackson : bien que le dossier semble avancer, j'ai le sentiment qu'il recule.

**M. André Antoine,** vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – J'ai déjà été comparé à de nombreux personnages mais jamais à Michaël Jackson !

**M. Bea Diallo (PS).** – Monsieur le ministre, je ne parle pas de vous mais du dossier. Des questions complémentaires ont été adressées aux candidats vers la fin du mois d'août. Je voudrais obtenir des informations à ce sujet. Il a aussi été dit que les restrictions budgétaires auxquelles nous contraindraient les négociations fédérales pourraient nous imposer de revoir nos ambitions.

Monsieur le ministre, vous avez tenu à confirmer dans la presse votre volonté de garder le cap, notamment parce que ce dossier représente un coût annuel limité pour le budget de notre Fédération. Confirmez-vous ces éléments ? Quelles seront les pistes de partenariats public-privé ? Quel agenda avez-vous retenu pour la prise de décisions en concertation avec vos collègues du gouvernement ?

J'insiste sur la nécessité d'associer les instances bruxelloises dans la mise en œuvre du centre sportif de haut niveau, notamment par le biais du centre d'évaluation de la performance sportive. Avez-vous des contacts avec votre homologue bruxellois ?

En tant que sportif, j'estime que le plus important aujourd'hui est d'avoir un centre sportif de haut niveau. Il permettrait aux professionnels sportifs belges de briller davantage. En Belgique, comme M. Crucke l'a précisé pour le hockey, la

situation n'est pas favorable. Le sport belge a un vrai potentiel inexploité à cause de faux débats politiques. Dès lors, les sportifs de haut niveau restent confinés dans l'ombre.

Aujourd'hui, le plus important n'est pas la situation géographique du centre mais sa mise en œuvre. On a parlé de l'Insep que j'ai beaucoup fréquenté en tant que sportif de haut niveau. Si on a les moyens d'y accéder, l'Insep offre un encadrement et un suivi aux sportifs de haut niveau. Les Belges qui ont les moyens se rendent en France et aux États-Unis, comme les frères Borlée dont le père pousse la carrière. Mais d'autres, au potentiel peut-être supérieur, ne sortiront jamais de l'ombre car on ne leur donne pas les moyens de briller. Le débat réel se situe là.

Liège, Charleroi, Bruxelles, Louvain-la-Neuve, peu nous chaut. Monsieur le ministre, votre détermination prouve que l'important est de créer un centre de haut niveau. Nous vous soutenons et demandons au gouvernement de cesser ces faux débats de politiciens.

**M. le président.** – La parole est à M. Migisha.

**M. Pierre Migisha (cdH).** – Je voudrais rappeler tout mon attachement personnel à ce centre sportif de haut niveau, ainsi que celui de mes collègues du cdH. Nous avons besoin au plus vite de ce lieu d'expertise et d'entraînement pour nos athlètes de premier plan. Non seulement il amènera inévitablement de meilleurs résultats dans les compétitions internationales mais il favorisera davantage encore l'émulation et la pratique quotidienne du sport qui est un de nos objectifs majeurs. Plusieurs éléments ont déjà été évoqués. J'entends certains mettre en avant les propos de Jacques Borlée ; il faut les aborder de manière globale car il serait malvenu de « faire son marché » dans les propos de cet expert du sport de haut niveau en Belgique.

Nous aimerions tous avoir un centre sportif de haut niveau aux allures internationales que d'autres pays, comme la France, pourraient nous envier. Dans un si petit pays, nous voudrions avoir un seul centre et voir nos élites sportives, qui participent ensemble à des compétitions internationales, bénéficier d'une infrastructure unique. Toutefois, nous connaissons les difficultés institutionnelles et financières de notre pays.

Des compléments d'information d'ordre financier avaient été demandés cet été aux trois candidats encore en lice. Où en est-on ? Que peut-on espérer en termes de calendrier ? Il est important d'adresser des messages forts au monde sportif, à un an des Jeux olympiques de Londres.

Des rumeurs ont circulé sur l'éventualité de

créer un centre sportif ayant deux pôles, l'un à Liège et l'autre à Louvain-la-Neuve. Est-ce envisagé ou envisageable, est-ce cohérent, raisonnable ? Je pense que la question mérite d'être posée.

Permettez-moi de revenir sur le calendrier. À ce sujet, beaucoup rappellent les propos que vous avez tenus il y a quelques mois.

Pour ma part, les contretemps ne me dérangent pas outre mesure pour peu que vous nous dressiez un tableau clair et approfondi de l'état d'avancement du dossier. On parle de sommes importantes et je juge préférable de prendre le temps nécessaire pour prendre des décisions logiques et cohérentes. Il y a du retard, soit. Mais s'il permet de prendre la bonne décision et d'aboutir à la création d'un centre très performant répondant aux besoins de nos élites, je serai entièrement satisfait.

**M. André Antoine,** vice-président et ministre du Budget, des Finances et des Sports. – Je remercie chaleureusement les différents intervenants qui alimentent le débat sur la politique sportive. Pour avoir fréquenté une assemblée parlementaire depuis près de vingt ans, je peux vous dire que j'ai rarement vu se manifester autant d'intérêt pour la politique sportive au cours d'une session parlementaire.

Cela est dû sans doute au nombre de parlementaires passionnés par le sport. J'y vois aussi, par manque de modestie peut-être – et je m'en excuse – le fruit de l'action du gouvernement qui a réinvesti de manière notoire dans la politique sportive. En effet, depuis, le budget du sport est passé de 80 à 140 millions d'euros, une progression importante qui témoigne de la volonté de tout le gouvernement de reconnaître la légitimité du sport, qu'il soit de loisir ou de haut niveau ou pratiqué à l'école.

Que nous fassions partie de l'opposition ou de la majorité, que nous soyons passionnés ou non, nous devons constater cet état de fait et reconnaître l'importance des efforts déployés.

M. Crucke demande un débat public. Comment pourrais-je m'y dérober, monsieur le président ? J'en suis à la trente-cinquième réponse sur le centre sportif de haut niveau. Je ne me suis jamais dérobé à ces questions pertinentes et légittimes qui ont alimenté le débat.

Je scinderai ma réponse en deux parties.

J'aborderai d'abord la situation des sportifs d'élite qui fait l'objet de la première question de M. Crucke à M. Demotte. Ce dernier, qui est à

New York, m'a chargé de répondre à sa place, en toute confiance. Il a estimé – mais peut-être est-ce un peu excessif – que je pouvais répondre à toutes vos questions !

Je reviendrai ensuite sur le centre sportif de haut niveau à propos duquel je ne me livrerai pas, comme M. Jamar, à une revue de presse mais bien à un commentaire des décisions prises par le gouvernement qui seules comptent dans ce dossier.

M. Crucke s'est comporté comme un fervent supporter qui, emporté par la passion, peut se laisser aller à quelque mauvaise foi. Monsieur Crucke, permettez-moi de revenir sur quelques réalités de notre politique sportive de haut niveau. Nous avons tout d'abord fait un effort pour les fédérations sportives, en faisant passer le budget qui leur est alloué de onze à treize millions d'euros. Les deux millions supplémentaires n'ont pas été affectés aux frais de fonctionnement des fédérations mais bien aux plans-programmes, c'est-à-dire à l'aspect le plus vivant de leurs missions. Du reste, nous entretenons avec celles-ci un dialogue très fructueux tous les six mois.

Nous soutenons par ailleurs le COIB. Nous avons eu une réunion mardi dernier avec M. Muyters et Mme Weykmans. Je vous rappelle que pendant plus de dix ans, il n'y a pas eu de rencontre de l'ensemble des ministres des Sports avec le COIB. J'y vois un signe encourageant pour l'avenir. Notre Fédération Wallonie-Bruxelles a alloué au Comité olympique et interfédéral belge trois millions et demi d'euros, alors que la Flandre ne lui concède que deux millions d'euros. Vous ne pouvez pas dire que nous avons été chiches dans le soutien, la préparation, l'entraînement et le suivi des sportifs olympiques !

Nous avons également créé le centre d'évaluation de la performance sportive, confié au professeur Franco, pour lequel nous avons dégagé 800 000 euros. Cette équipe inter-universitaire accompagne, entre autres, la famille Borlée. Sans l'appui de cette équipe, cette dernière, et d'autres sportifs, n'enregistreraient pas les mêmes résultats que ceux qu'ils enregistrent aujourd'hui.

Le programme « sportif sous contrat » nous permet aussi de soulager les sportifs professionnels de leurs problèmes de carrière et des fins de mois difficiles afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur discipline. En 2009, il y avait 23 contrats. Nous comptons aujourd'hui 73 contrats.

En 2009, il y avait 620 espoirs élites. Nous en avons aujourd'hui 934. Ces adolescents et adolescentes sont la relève de demain, celles et ceux qui

brilleront dans les championnats nationaux, européens, internationaux voire olympiques.

Je me dois, par correction envers les fédérations et les sportifs qu'elles accompagnent, de redresser l'impression particulièrement catastrophique que vous avez voulu entretenir à cette tribune et qui ne correspond pas à la réalité. Vous avez évoqué le résultat médiocre de l'équipe de basket. Rappelons que c'est la première fois depuis longtemps que cette équipe se qualifie à un tel niveau de la compétition. Osons relever les progrès ! Vous ne voyez jamais que le podium ! Je préfère comptabiliser les progrès.

Monsieur Crucke, vous n'avez pas parlé de la médaille d'or des filles de 18 ans. C'est pourtant la plus belle promesse d'avenir. Au passage, elles ont battu la France, ce qui n'est quand même pas rien quand on connaît son niveau. Ces filles sont notre meilleure chance pour les Jeux de Rio. En effet, un ministre des Sports ne vit pas pour les jeux olympiques tout proches, mais pour les suivants.

En Judo, Charline Van Snick a fini cinquième aux championnats du monde.

En natation, Fanny Lecluyse s'est qualifiée pour les JO et nous espérons beaucoup du relais 4x400 mètres.

En hockey sur gazon, les moins de 18 ans ont obtenu deux fois de suite une médaille d'or aux championnats d'Europe, notamment à Utrecht, ce qui a d'ailleurs valu le limogeage de l'entraîneur néerlandais. Il s'agit de la plus belle promesse d'avenir pour le hockey. Les filles de moins de 18 ans se sont classées sixièmes. Quant à l'équipe professionnelle senior masculine, elle s'est classée quatrième à Mönchengladbach alors que notre formation féminine terminait cinquième.

En équitation, nous comptons le champion du monde en la personne de Philippe Lejeune et nous préparons aujourd'hui une équipe. Nous avons accordé à ce cavalier une bourse substantielle afin de lui permettre de préparer au mieux les JO.

Je ne reviendrai pas sur le phénomène qu'est Jean-Michel Saive. Il s'est qualifié pour la septième fois pour les Jeux olympiques.

En volley-ball, notre équipe féminine s'est qualifiée pour les championnats du monde au Pérou et a terminé à la septième place. En canoë en rivière, Maxime Richard est champion du monde. Mathieu Doby est l'une de nos plus belles promesses de médaille en slalom en kayak monoplace. En escalade, Loïc Timmermans est vice-champion du monde. En handisport, Marc Ledoux a décroché la médaille d'argent aux championnats du

monde de tennis de table.

Ajoutons-y le cyclisme. Je ne parlerai pas de Philippe Gilbert, notre numéro un mondial dont nous ne savourons pas suffisamment les résultats. Je l'encouragerai dimanche à Copenhague afin qu'il décroche le titre de champion du monde. Derrière lui, il y a actuellement quarante coureurs francophones sous contrat alors qu'ils n'étaient que huit voici deux ans. De plus, notre équipe Wallonie-Bruxelles a engagé les deux meilleurs espoirs du cyclisme national : Loïc Vliegen et Boris Vallée.

Monsieur Crucke, je vous demande donc d'encourager nos jeunes et de supporter nos champions plutôt que de venir à cette tribune égrainer l'un ou l'autre échec qui font partie de la vie sportive. De plus, je ne dois pas vous rappeler que nous ne sommes qu'une communauté de 4,5 millions de citoyens. Si vous comparez notre situation à celle d'autres pays comptant le même nombre d'habitants, vous ne constaterez pas nécessairement les mêmes résultats. Soyez dans le camp de la victoire plutôt que dans celui de la défaite. Nous pourrions ainsi mieux progresser. Personne ne peut nier les efforts que nous avons déployés et qui sont unanimement reconnus. J'aurais d'ailleurs pu ajouter l'exemple de Clément Desalle, vice-champion du monde de motocross, malheureusement blessé aujourd'hui.

Je ne voudrais pas que l'on résume notre élite sportive aux quelques médailles obtenues. Avec les responsables sportifs, j'analyse notre situation sur la base des vingt-cinq meilleurs mondiaux. Chaque fois que nos sportifs peuvent figurer parmi eux, nous enregistrons des progrès et nous pouvons attirer à leur suite un certain nombre d'athlètes.

D'ailleurs, on observe une recrudescence d'intérêt pour l'athlétisme. Hier, Justine et Kim valorisaient le tennis. Aujourd'hui, les frères Borlée deviennent l'emblème de leur discipline. Dimanche, accompagné de M. Collignon, j'inaugurerai une nouvelle piste d'athlétisme à Huy. La présidente du club d'athlétisme local m'indiquait que les inscriptions avaient augmenté de 35 %. Or ce club n'a rien fait de plus que l'an dernier. Il y a donc un « effet Borlée ».

Nous avons également couvert par un contrat de promotion du sport les championnats et leur retransmission. Cela apporte donc un peu de nuance à vos propos, monsieur Crucke. Nous devons nous inscrire dans la durée et être davantage partisans de la victoire au lieu d'égrainer les contre-performances que vous avez rappelées.

Par ailleurs, certains avancent – notamment le président de la Chambre des représentants – que nous aidons les sportifs de haut niveau et délaissions les sports de loisir. Rien n'est plus faux. Nous avons investi – Mme Bertieaux l'a reconnu – 42 millions d'euros pour la rénovation des dix-huit centres Adeps. En Région wallonne, le budget destiné aux infrastructures sportives est passé à 55 millions. Cela signifie que sur cette seule année 2011, 97 millions d'euros ont été réservés aux infrastructures pour la pratique du sport en général. Ce montant est donc bien plus élevé que l'investissement *one shot* consacré au centre sportif de haut niveau.

M. Crucke, pour des effets de manches qui lui sont propres, ajoute un zéro à tous les chiffres. Ce matin encore, une radio importante citait M. Crucke : « 500 000 euros de gaspillés ». Vous aurez compris au passage que ce député soutient à la tribune le centre de haut niveau mais le dénonce le matin.

Je vous transmets donc les chiffres exacts livrés par l'administration. Nous avons engagé dans ce dossier 38 000 euros. Ce montant comprend la rémunération des bureaux d'études MSA et Archi 2000 pour trois missions, à savoir la conceptualisation du projet, l'établissement du cahier des charges et l'appoint au jury dans l'analyse des dossiers.

Enfin, pour répondre à Mme Cremasco et à M. Jamar, la Déclaration de politique communautaire prévoit en effet la création d'un seul centre. Je travaille donc sur cette seule et unique base, en fonction des souhaits des négociateurs, des présidents, de celles et de ceux qui, dans cette assemblée, portent ce gouvernement.

Je n'évoquerai pas d'autre hypothèse.

À vrai dire, si la France est dotée d'un seul centre, notre pays aurait bien fait de n'en avoir qu'un seul. En cela, je rejoins Jacques Borlée. Mais ce ne fut pas possible, monsieur Crucke ! Vous ne l'auriez d'ailleurs pas souhaité puisque vous êtes confédéraliste ! Nous avons essayé en vain. Sans réponse du Nord du pays, nous avons donc fait le choix d'un seul centre francophone, choix qui me semble le plus adapté à notre réalité démographique, sportive et financière.

Ce seul centre sera fréquenté par deux cent sportifs d'élite mais aussi par ces neuf cent cinquante jeunes qui constituent l'élite de demain, soit plus de mille personnes, sans parler des responsables universitaires, coachs, entraîneurs et préparateurs physiques voire des délégations étrangères qui pourraient largement

en profiter contre une indemnisation.

Avons-nous scrupuleusement suivi la procédure ? Ou y a-t-il eu des incompréhensions voire une bataille, telle que l'évoque M. Diallo, qui nous tend même des gants de boxe ! Je l'ai dit très clairement à M. Jamar : essayez de trouver une seule déclaration de MM. Demotte, Marcourt, Mmes Laanan, Huytebroeck ou moi-même s'opposant à un autre. Cela peut nous arriver, certains aspects ont fait l'objet de cartes blanches, mais aucune prise de position n'a récusé la thèse d'un autre ou la procédure utilisée. Je vous mets au défi d'en trouver une.

Où en sommes-nous concernant le report que vous évoquez ? Tel un bénédictin, j'ai repris les dates exactes pour vous répondre, monsieur Jamar. Le 14 octobre 2010, nous avons approuvé le cahier des charges et le processus d'analyse des candidatures. Le 23 décembre, sept candidatures ont été déposées (Andenne, Bouillon, Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons et Mouscron). Après analyse des dossiers, le 21 mars 2011, le jury a sollicité des compléments d'information. Quoi de plus normal vu l'ampleur de l'investissement ? Le 24 mai, le jury a auditionné les trois candidats retenus et déposé son classement, qui ne départageait pas les deux premiers candidats. Le 29 juin, le président du jury a présenté le dossier au comité restreint et rencontré, à sa demande, M. Emir Kir. Vous voyez que nous n'avons pas perdu de temps, contrairement à ce que vous affirmez. Le 15 juillet, le gouvernement a reçu les trois candidats sélectionnés par le jury. Rappelons que son vote du jury constituait pas le choix définitif mais un avis, une aide à la décision.

Le 15 juillet, donc, le gouvernement a sollicité les trois villes candidates sur quatre points. Premièrement, il leur a demandé de fournir les éléments chiffrés les plus précis possible sur le solde net à financer par la Fédération Wallonie-Bruxelles, que ce soit en infrastructures ou en frais de fonctionnement. Comme ministre du Budget, je souhaite bien cerner l'investissement de notre Fédération.

Deuxièmement, nous leur demandons si elles sont prêtes à assumer les risques de dépassement budgétaire.

Troisièmement, nous leur demandons de développer les différents aspects du suivi médical des sportifs. En quoi la présence d'universités est-elle une plus-value pour le monde sportif ?

Enfin, les villes candidates sont-elles prêtes à soumettre un projet dans une logique de collaboration afin de maintenir un projet unique et ambi-

tieux ?

Les trois villes devaient nous communiquer leur réponse pour le 31 août, ce qu'elles ont fait. Nous les avons donc mobilisées pendant les vacances pour éviter toute perte de temps. J'ai demandé à nos deux bureaux d'architecture spécialisés, Archi 2000 et MSA, de nous commenter et d'analyser précisément les trois rapports. Cette procédure est en cours. L'analyse technique sera jointe à la délibération du gouvernement qui, comme nous l'avions annoncé en juillet, recevra les trois candidatures en octobre.

Nous appliquons donc une procédure transparente, objective, fondée sur l'expertise technique interne de notre administration et externe des deux bureaux d'architecture – je précise que ces derniers ont été choisis par mes prédécesseurs –, sur l'audition des villes, sur un complément indispensable d'informations financières.

Ce projet serait-il devenu trop cher ? En 2009 déjà, nous savions que nous devrions réaliser des économies bien plus élevées que celles présagées par les taux de croissance de 2010 et 2011. Lorsque la décision a été prise en 2009, le contexte économique était déjà extrêmement tendu. Bien entendu, nous ne paierons pas cet investissement comptant : comme les quarante millions d'euros investis par la RTBF dans ses véhicules spécialisés à Liège, son remboursement sera échelonné. Cet investissement important mérite que l'on prenne le temps d'en fixer les modalités financières qui nous engageront pour vingt-cinq ans.

Pareille décision est difficile à prendre, car elle ne vise qu'un seul centre. Or les villes candidates ne sont pas toutes sensibles aux mêmes aspects du dossier ; chacune défend ses arguments. Il n'est donc pas étonnant que la procédure prenne du temps. La décision devra être prise en connaissance de cause, sur la base d'avis techniques, d'infrastructure et de coûts de fonctionnement.

J'en viens aux déclarations de M. Borlée. J'ai une grande estime pour lui. Ce qu'il fait pour l'athlétisme est remarquable. Il nous dit deux choses : « Donnez-nous un centre sportif unique et méfiez-vous du sous-régionalisme. » Il regrette par ailleurs que cela n'ait pas été fait plutôt au niveau national.

Nous serons au rendez-vous de M. Borlée. Nous n'avons pas à chaque génération des frères Borlée, des Eddy Merckx, des Philippe Gilbert, des Loïc Timmermans, des Mathieu Dauby ou des Jean-Michel Saive, mais j'ai le sentiment que le sport revient à l'avant-plan. Cela se voit aux performances des athlètes mais aussi au nombre de

questions que vous me posez.

**M. Jean-Luc Crucke (MR).** – Je remercie le ministre pour sa réponse. Il pourrait figurer au *Guinness Book des Records*. Nous lui avons posé trente-cinq questions sans parvenir à lui faire dévoiler ses projets et sans qu'une décision soit prise. Nous devons sans doute encore en poser autant avant d'obtenir la réponse que nous attendons !

Un peu de radicalisme, monsieur le ministre ! Qu'attendez-vous pour appliquer votre nouvelle philosophie ? Cessez de nous obliger à vous poser des questions ! Qu'attendez-vous pour prendre une décision ? Nous ne serons pas prêts pour les Jeux de Londres, peut-être le serons-nous pour ceux de Rio. Si nous connaissions la ville suivante, ce serait sans doute votre objectif !

Je ne suis qu'un modeste parlementaire, mais je cite le constat d'un professionnel, M. Borlée. Vous répondez que tout va très bien. Soyez réaliste ! Les chiffres sont là ! Ayez un peu d'ambition ! Vous êtes satisfaits d'une vingt-cinquième place mais M. Borlée nous dit qu'il ne sert à rien de créer un centre sportif de haut niveau si l'objectif est de réaliser des performances aussi modestes.

Il est clairement établi qu'il n'y aura qu'un seul centre. Alors pourquoi demander aux trois villes de plancher sur une collaboration ? C'est à ne plus rien y comprendre ! Vous allez même plus loin, vous leur dites avoir besoin de quelques renseignements supplémentaires, notamment financiers, avant de prendre une décision. Pourquoi ne pas aussi leur demander quel temps il fera lorsque le centre sera installé chez eux, de préciser s'il y a des risques d'inondations, si l'encadrement sera suivi par une informatisation ou que sais-je encore ? Le dossier a été caché aux parlementaires mais il a été montré ailleurs, ce n'est pas sérieux !

Vous nous aviez annoncé que votre but était la pose de la première pierre sous cette législature. Je constate qu'aujourd'hui vous renoncez même à demander le permis d'urbanisme. Vous nous avez même dit qu'aucune décision ne serait prise avant les élections communales !

Je remercie M. Diallo de ne pas avoir rejeté l'idée de l'Insep. Je reste persuadé que c'est un merveilleux outil. Si les parlementaires n'ont pas le droit de consulter les différents projets, ils ont peut-être celui d'aller voir comment fonctionne l'Insep qui ne se situe pas très loin.

**M. Hervé Jamar (MR).** – Dans nos styles différents, Mme Cremasco, M. Diallo et moi-même n'avons pas dit des choses différentes. M. Migisha a peut-être apporté une nuance en disant être prêt à patienter, s'il le faut, pour que les choses

aillent mieux. Il n'en est pas moins vrai que deux partis de la majorité ont dit attendre du concret. Mme Cremasco a déclaré qu'elle l'attendait pour le 15 septembre. Le groupe Ecolo s'attendait donc à ce qu'une décision soit enfin prise.

M. Diallo veut une réponse sur l'avancement du projet. On me reproche de reprendre la presse mais *L'Écho* n'est pas un journal à bobards ! Dès lors, quand tous les commentaires, depuis les interventions parlementaires de la fin du mois de juin et du début de juillet, sont à ce point négatifs, il n'est pas anormal que quatre députés s'interrogent et questionnent le ministre pour savoir où en sont les choses.

La motion que je vais déposer ne fait que reprendre ce que le ministre Antoine a avancé le 15 novembre 2010 lorsqu'il s'engageait avec toute son équipe. Aussi je vous enjoins à vous engager tous avec nous pour que les délais promis par le gouvernement soient respectés. Je mets ma confiance dans cette majorité pour qu'elle renonce pour une fois à déposer un projet de motion pur et simple qui s'oppose au jeu de la démocratie.

**Mme Veronica Cremasco (ECOLO).** – Je vous remercie, monsieur le ministre, pour votre réponse détaillée et claire. Vous avez explicitement promis qu'il y aurait un centre et que ce dernier serait unique.

En outre, je vous suis reconnaissante d'avoir relayé cette volonté d'éviter le sous-localisme, de vouloir trancher avec le seul intérêt collectif comme guide. Il sera difficile d'arbitrer, nous nous en sommes tous aperçus, mais il faudra bien que vous le fassiez et que vous veniez nous expliquer cette décision, devant ce parlement.

Plus globalement, j'apprécie le réinvestissement du gouvernement dans la politique sportive. Je suis arrivée avec l'actuelle législative mais je le ressens nettement. Via ce dossier, le sport mais aussi les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans ce secteur font surface dans le débat politique.

Par ailleurs, c'est pour octobre que l'on attend des nouveaux éléments de la décision.

Le centre unique et la décision promise sont une bonne chose. Les quatre nouveaux éléments auxquels vous avez fait référence pour que le dossier soit complet sont précis. Encore faudra-t-il que vous nous expliquiez par la suite comment ils auront été rencontrés et comment vous en aurez tenu compte dans votre décision.

Je réitère toute ma confiance dans votre capacité à clore le débat rationnellement et objective-

ment via la décision qui sera prise.

**M. Bea Diallo (PS)** – Je remercie le ministre pour ses réponses claires qui correspondent aux attentes du milieu sportif. Tout n'est donc pas négatif. Je suis sûr que le centre sportif de haut niveau suscitera de nouvelles vocations et que d'autres Borlée et Merckx naîtront. Le potentiel est là, donnons-lui la possibilité d'émerger.

**M. le président.** – La discussion est close.

J'ai été saisi de deux projets de motion.

Le premier, motivé, déposé par MM. Jamart, Crucke et Binon, est ainsi libellé :

« Le parlement de la Communauté française ,

Ayant entendu la réponse de M. André Antoine, ministre des Sports, relative à la saga du centre sportif de haut niveau ;

Considérant que la construction d'un centre sportif de haut niveau est souhaitée et encouragée par de nombreux acteurs ; qu'à ce jour, malgré de nombreux effets d'annonce depuis 2005, les gouvernements de la Communauté française successifs n'ont pas encore concrétisé le projet ; que la Déclaration de politique communautaire 2009-2014 dispose pourtant que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles « soutiendra, en concertation avec l'État fédéral, les entités fédérées et les fédérations sportives, la création d'un centre unique d'expertise et de formation pour les sportifs de haut niveau » ;

Demande au ministre des Sports de la Communauté française d'assurer, avant le terme de la législature 2009-2014, l'ouverture du centre sportif de haut niveau ; d'informer celui-ci quant à l'évolution du dossier et de l'ensemble de ses composantes, notamment par le dépôt d'un rapport semestriel ; de prendre conscience de sa responsabilité politique en sa qualité de ministre en charge des sports et de s'assurer que les sportifs de haut niveau de la Communauté française disposent enfin des moyens humains, matériels et en infrastructures adéquats pour évoluer favorablement dans leur discipline. »

Le deuxième projet de motion, pur et simple, signé par MM. Walry, Cheron et Elsen, est ainsi libellé :

« Le parlement de la Communauté française, ayant entendu les interpellations jointes de MM. Crucke, Jamar, Mme Cremasco et M. Diallo à M. Antoine, ministre du Budget et des Sports, concernant « le dossier relatif au futur centre sportif de haut niveau de la Communauté française » et la réponse du ministre, passe à l'ordre du jour. »

Le vote sur ces motions interviendra ultérieurement.

**7 Interpellation de Mme Françoise Bertieaux à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « Inscriptions en 1ère secondaire pour l'année scolaire 2011-2012 » (Article 73 du règlement)**

**8 Interpellation de M. Mohamed Daïf à Mme Marie-Dominique Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale, intitulée « Décret 'inscriptions' : perspectives à la rentrée 2011 » (Article 73 du règlement)**

**M. le président.** – Ces interpellations sont jointes.

**Mme Françoise Bertieaux (MR)** – J'aurais sincèrement souhaité que nous nous retrouvions dans le contexte d'une rentrée scolaire avec des parents satisfaits et des enfants contents de leur école de leur choix. Il est temps que cesse la souffrance imposée depuis des années à des familles et à de jeunes enfants à cause du problème des inscriptions scolaires ! Nous nous retrouvons en effet aujourd'hui avec la même triste et désormais célèbre question des inscriptions.

À l'occasion de ma dernière interpellation, vous aviez enfin reconnu l'existence de certains dysfonctionnements. Lors de cette rentrée, le ministre-président évoquait également la nécessité d'aménager le décret en revoyant certains aspects du processus. J'espère que le gouvernement fera preuve de pragmatisme.

J'espère également que tous les enfants sont maintenant inscrits dans une école et qu'elle leur plaît. Pourtant, la semaine dernière vous ne connaissiez plus le nombre d'enfants encore sur la liste d'attente ! La gestion et le suivi de ce dossier me laissent perplexe. Êtes-vous aujourd'hui en mesure de nous exposer les derniers chiffres de la Ciri ? Connaissez-vous la situation de ces enfants qui se trouvaient toujours dans la nature la semaine dernière ?

Dans la foulée des communications de la presse, je tiens à insister sur l'indispensable révision du mode d'application du décret. Vous connaissez nos griefs de longue date : calcul des